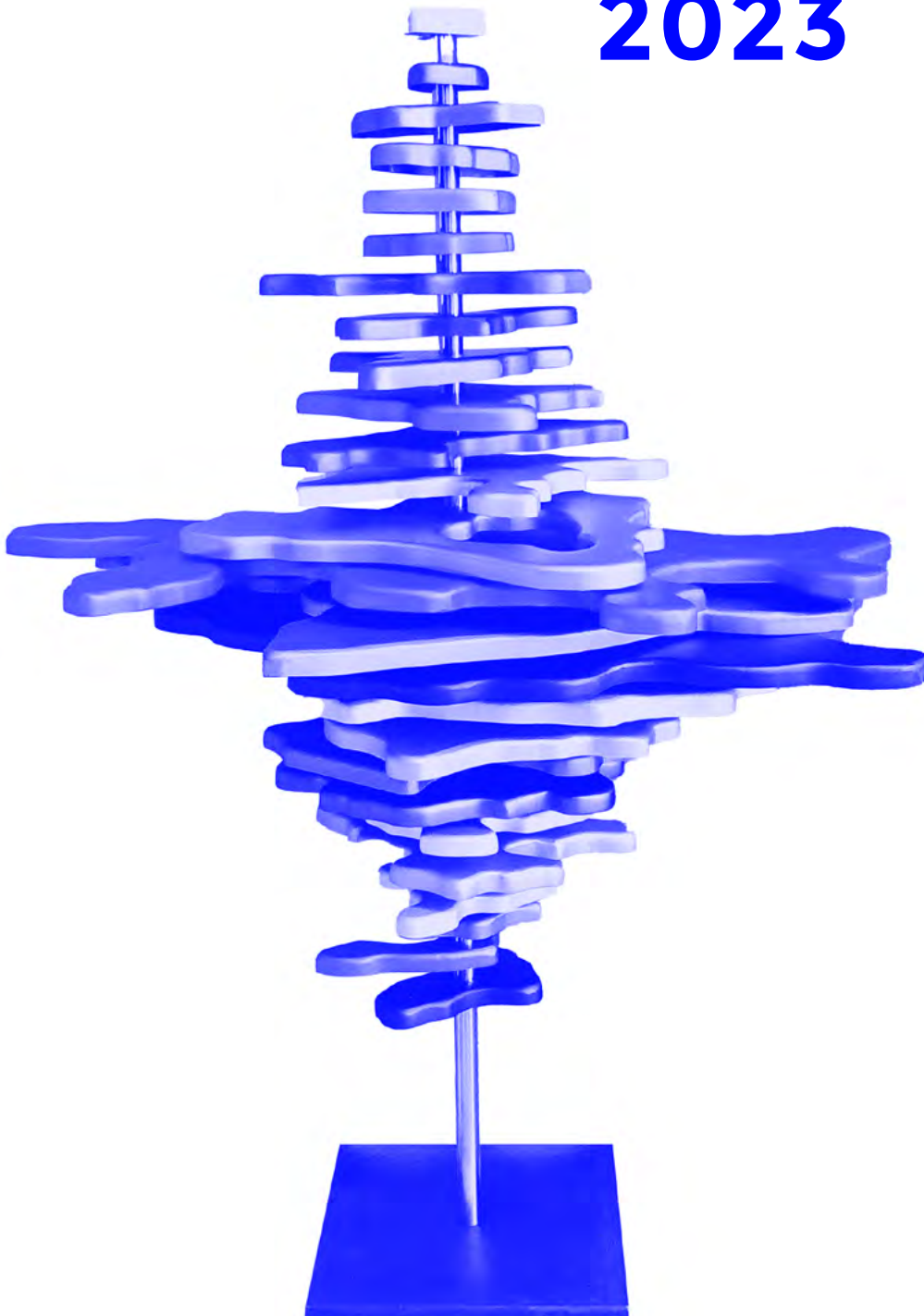




Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Fondation pour la collaboration confédérale
Fondazione per la collaborazione confederale
Fundaziun per la collavuraziun federala

RAPPORT ANNUEL 2023



2023 EN CHIFFRES

1376

mètres : jamais encore une assemblée plénière de la Fondation ch ne s'était tenue à une telle altitude, avant le 23 juin 2023 à Bergün (GR).



79



pourcent des participant-es au programme Premier Emploi réussissent leur insertion sur le marché de l'emploi après leur stage.

1



membre du Comité directeur élu conseiller fédéral en 2023 : félicitations à Beat Jans !

15.9



La date de la Journée internationale de la démocratie. Coordonnée en Suisse par le Campus pour la démocratie et récompensée en 2023 par le Prix du fédéralisme.

1138



séances ont eu lieu dans les salles de la Maison des cantons.

5	Avant-propos de la présidente
7	Rapport d'activité
9	Prix du fédéralisme
11	Premier Emploi
14	ch Blog
17	Séminaire sur le fédéralisme
19	Collection ch
21	Conférence intercantonale Citoyenneté
24	Autres activités
25	Service linguistique
26	Services
29	Organes
30	Secrétariat
31	Comptes annuels 2023
33	Bilan
34	Annexe aux comptes
35	Rapport de l'organe de révision 2023
36	Impressum

Construire des ponts

Dans un monde où tout va très vite, voire s'accélère, nous avons besoin de solutions nouvelles. La Fondation ch contribue sur plusieurs plans à la préservation et à la création des liens nécessaires à la cohésion sociale et nationale.



Florence Nater
Présidente

Lorsque je réfléchis à 2023, c'est surtout aux relations humaines que je pense. Nous avons commencé l'année par le séminaire ch « Gouverner aujourd'hui », un moment d'échange avec des personnalités issues des mondes politique, administratif, scientifique et social. Nous nous sommes penchés sur des sujets tels que l'énergie, l'Europe et la résilience dans le quotidien d'un gouvernement. Nous avons abordé ensemble les difficultés de notre travail. Qui associer à nos réflexions pour mieux parvenir à intégrer les jeunes dans le processus politique et la société en général ? Comment réussir l'inclusion de personnes vivant avec un handicap ? Comment accroître l'efficacité énergétique dans la construction ? Les projets pilotes cantonaux, voire communaux, débouchent souvent sur des innovations décisives. C'est l'un des atouts majeurs du fédéralisme. Sur un territoire relativement restreint, on met en œuvre un projet. Celui-ci est porté par sa proximité avec la population. L'échange par-delà les frontières cantonales nous enrichit. Nous apprenons les un-es des autres ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

La Maison des cantons gérée par la Fondation ch permet tout au long de l'année des rencontres et des réflexions pour chercher de nouvelles pistes. En 2023, la pandémie de COVID-19 n'était pas encore tout à fait terminée, la vulnérabilité du système énergétique était sous nos yeux et des événements climatiques extrêmes ne se produisaient plus seulement au loin.

Une violente tempête a endommagé les deux tiers des immeubles de La Chaux-de-Fonds où j'ai vécu. En 2023, il a fallu s'interroger également sur la manière dont nous allons héberger les personnes demandant l'asile dans notre pays, et leur ouvrir l'accès à la formation et au marché de l'emploi. En 2023, l'intelligence artificielle a commencé à faire partie de notre environnement. Nous l'avons abordée avec un esprit à la fois curieux et critique, en cherchant à comprendre ce que cela allait modifier dans toutes les dimensions des vies

humaines. Transformation numérique, changement climatique, énergie, santé, migration : autant de défis que nous ne pourrons relever qu'en collaborant entre cantons, entre cantons et Confédération, et surtout – quel que soit le niveau institutionnel – entre êtres humains. En 2024, le vieillissement démographique s'annonce comme un enjeu majeur.

Face à ces défis, la population en Suisse fait-elle confiance à son personnel politique ? La confiance n'est sans doute jamais acquise une fois pour toutes ; elle se travaille et se construit par l'écoute, le dialogue et la recherche de solutions dans l'intérêt du bien commun. Le fédéralisme est la forme d'État qui donne la possibilité aux populations locales de prendre les choses en main, avec les politicien·nes qui s'y associeront. Le fédéralisme crée la proximité, un socle précieux pour la compréhension mutuelle et la recherche de compromis, conditions essentielles à des politiques publiques efficaces.

L'unité et la diversité caractérisent également notre travail au sein du Comité directeur de la Fondation ch dont font partie depuis peu Silvia Thalmann-Gut, présidente du gouvernement du canton de Zoug et Marina Carobbio Guscetti, conseillère d'État du canton du Tessin. Nous avons discuté les orientations stratégiques de notre nouveau programme de travail et suivi les projets tels que la Collection ch, Premier Emploi, le ch Blog, le Prix du fédéralisme et la nouvelle Conférence intercantonale Citoyenneté.

Que ce soit à mi-parcours de notre programme de travail actuel, dans l'analyse de nos défis ou la préparation d'un nouveau programme de travail, les ponts que construit la Fondation ch entre les 26 cantons suisses sont nécessaires au dialogue entre les langues et cultures, les différentes parties du pays et les personnes qui y vivent.



Florence Nater
Présidente de la Fondation ch

«Arriva un carretto trainato da un piccolo asino bruno. Lascia la strada Al-Rasheed, che costeggia il mare, e imbocca il vialetto parzialmente asfaltato della casa.»

« Arrive une carriole tirée par un petit âne brun. Elle quitte la route Al-Rasheed, qui borde la mer, et s'engage dans l'allée à peu près cimentée de la maison. »

Première phrase du roman d'Anne-Sophie Subilia, « L'épouse/La moglie » (Prix suisse de littérature 2023), traduit en italien par Carlotta Bernardoni-Jaquinta. Une traduction de la Collection ch 2023, parue chez Gabriele Capelli Editore, Mendrisio.

À tout bientôt à la Maison des cantons !

À travers ses différents programmes et projets, la Fondation ch construit des ponts linguistiques et culturels et s'engage en faveur de la coopération, de l'éducation, ainsi que de la promotion et du développement du fédéralisme.



Roland Mayer
Directeur

Des étincelles qui jaillissent, le marteau et la lime qui s'agitent : le trophée du Prix du fédéralisme est composé de 26 pièces colorées empilées sur une mince barre de fer. Disposées avec un peu d'habileté sur une surface plane, ces pièces font apparaître la Suisse et ses 26 cantons. La sculpture, créée par l'artiste Florian Graf, peut prendre différentes formes selon la juxtaposition de ses éléments. En 2023, le Prix du fédéralisme a été décerné au Campus pour la démocratie, qui a particulièrement impressionné le jury par son engagement en faveur de la Journée internationale de la démocratie.

Conférence intercantonale Citoyenneté



Claudia Appenzeller-
Winterberger
Cheffe du secteur
Fondation ch

Lors de son assemblée constitutive, la Conférence intercantonale Citoyenneté (CiC) a en premier lieu décidé de mettre le partage d'expériences au centre de son projet. La CiC réunit 26 représentant·es des cantons issus de différents domaines, qui ont en commun d'être chacun fortement investis dans l'éducation à la citoyenneté. Cet enseignement, qu'il soit proposé dans un cadre scolaire ou extrascolaire, donne aux jeunes et aux adultes les bases nécessaires pour s'impliquer dans notre démocratie et participer au fonctionnement de la société.

Premier Emploi

Faire ses premiers pas dans la vie professionnelle est parfois semé d'embûches : peu ou pas d'expérience, manque de pratique des langues étrangères ou encore difficultés à s'orienter dans un nouvel environnement. Le programme Premier Emploi offre à de jeunes adultes la possibilité d'effectuer un stage dans une entreprise située dans une autre région du pays, où ils ont l'occasion de mettre quotidiennement en pratique leurs connaissances professionnelles et linguistiques. Au total, 79 personnes se sont inscrites en 2023. Environ la moitié d'entre elles sont entrées sur le marché du travail dès la phase de conseil. 38 jeunes adultes ont suivi un stage et, grâce aux nouvelles compétences acquises, 79% d'entre eux ont ensuite trouvé un emploi.

Collection ch

Existe-t-il une littérature suisse ? Dans ce domaine, les regards se tournent plutôt vers Paris, Francfort ou Turin. Depuis 50 ans, la « Collection ch – Littérature de la Suisse en traduction » promeut les échanges littéraires et interculturels grâce aux soutiens des cantons et met en relation les auteures, traductrices et traducteurs, maisons d'édition et acteurs culturels à l'échelon national. En 2023, six livres ont été publiés et la Collection ch compte désormais 338 titres. Afin de renforcer la visibilité de ses différentes activités, elle organise également une tournée de lectures qui sillonnera la Suisse. En outre, grâce au soutien et à l'engagement des organisations partenaires, les festivités dédiées aux 50 ans de la Collection ch ont été lancées le 9 mars 2024 à Fribourg lors du festival aller-retour.

Maison des cantons

« Peux-tu m'expliquer comment fonctionne cette application depuis la migration informatique ? », « Où dois-je envoyer les factures pour la clôture annuelle ? », « Peux-tu traduire le discours de notre présidente ? », autant de questions auxquelles la Fondation ch est amenée à répondre dans le cadre des prestations qu'elle fournit à d'autres conférences de la Maison des cantons dans les domaines de la comptabilité, de l'informatique et de la traduction. En 2023, la MdC a accueilli 1138 séances et ouvert ses portes à des classes, des étudiant·es et des amatrices et amateurs de culture et de politique. L'échange direct et les nouvelles formes de collaboration sont en effet au cœur du fédéralisme. À très bientôt à la Maison des cantons, ou à Bellinzone lors de notre tournée de lectures !



Roland Mayer
Directeur



Claudia Appenzeller-Winterberger
Cheffe du secteur Fondation ch

L'ENGAGEMENT POUR LA DÉMOCRATIE RÉCOMPENSÉ

L'éducation civique est essentielle au bon fonctionnement de la Suisse. L'action du Campus pour la démocratie, particulièrement à travers la coordination de la Journée internationale de la démocratie, a été récompensée par le Prix du fédéralisme 2023.



Le 5 septembre 2023, le trophée a été remis au Campus pour la démocratie. La cérémonie haute en couleurs s'est déroulée à la Maison des cantons en présence de représentant·es des organisations partenaires. Devant un public acquis à la cause – assis sur des cubes bariolés – l'humoriste alémanique Michael Elsener a égayé la soirée, avec un sketch imaginant le Conseil fédéral si celui-ci était élu par le peuple.

L'équipe du Campus a tenu à recevoir in corpore le trophée des mains de la conseillère

d'État et présidente de la Fondation ch Florence Nater. Dans son éloge, elle est revenue sur les éléments qui ont mené à cette distinction : « Grâce à votre travail acharné et à votre dévouement, et grâce aussi au formidable réseau que vous avez su développer sans cesse au cours des dernières années, vous avez contribué à renforcer le fédéralisme dans notre pays, en construisant des ponts entre la population et les instances politiques. Vous avez su faire bouger les choses et proposer une éducation à la citoyenneté attractive ».

La participation aux débats publics, puis à la vie politique elle-même, est le garant d'une démocratie vivante. Toutefois, pour cela, il faut savoir comment fonctionne la politique en Suisse. L'information de la population est d'une importance capitale. La société civile, le monde politique et le monde scientifique prennent de plus en plus conscience de la nécessité de renforcer l'éducation civique. C'est également la mission du Campus pour la démocratie, créé par la Fondation Dialogue.

La plateforme nationale pour l'éducation à la citoyenneté et la participation politique met en lien, par divers projets, les acteurs de ces domaines, leur offre de la visibilité et leur propose des outils (dossiers thématiques, grands principes ou bonnes pratiques).

Depuis 2021, chaque 15 septembre, le Campus coordonne la Journée internationale de la démocratie en Suisse.

Mention spéciale à Constitutio

Le jury a tenu à souligner la qualité du projet Constitutio et l'engagement de son instigateur, le photographe et cinéaste Dominic Büttner, en lui attribuant une mention spéciale. L'initiative veut donner un visage aux 195 articles de la Constitution fédérale suisse – dont on a célébré les 175 ans en 2023 – en la faisant lire à des personnes connues ou non, en quatre langues.

Davantage d'informations sur :

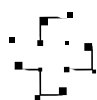
www.chstiftung.ch/prix-du-federalisme

Dix ans et ça continue

En 2023, le Prix du fédéralisme a fêté ses dix ans d'existence. Ce qui avait débuté par une cérémonie dans un cadre restreint, n'a cessé de prendre de l'ampleur. Ses anciens gagnants sont, eux, entrés dans les livres d'histoire : l'ancien conseiller fédéral Arnold Koller (2014), l'humoriste Emil Steinberger (2015), ou le Cirque Knie (2020), etc.

L'un des fondateurs du Forum per l'italiano in Svizzera, Ignazio Cassis, présidait la Confédération l'année où le Forum a remporté le Prix (2022). La même année, la toute première volée d'élèves neuchâtelois qui suivent une scolarité bilingue français-allemand grâce au projet PRIMA (Prix 2016) ont achevé leur scolarité obligatoire.

Depuis 2021, le prix est doté de 10 000 francs et il est décerné aussi bien à des personnes qu'à des organisations qui peuvent postuler ou être nominées. Le degré de notoriété a augmenté rapidement et près de 50 dossiers ont été envoyés en 2023.



FÖDERALISMUSPREIS
PRIX DU FÉDÉRALISME
PREMIO PER IL FEDERALISMO
PREMI DA FEDERALISSEM

10
JAHRE
ANS
ANNI
ANNI

UN ATOUT POUR S'INSÉRER DANS LA VIE ACTIVE

Grâce au programme Premier Emploi, les jeunes titulaires d'une formation professionnelle ou récemment diplômés ont la possibilité d'effectuer un stage dans une autre région linguistique de Suisse.



Après avoir fortement augmenté durant les années de pandémie 2020 et 2021, le chômage des jeunes a diminué au niveau national en 2022 et est resté stable en 2023. Parmi les participant·es au programme Premier Emploi, beaucoup sont originaires de Suisse italienne, ce qui souligne l'importance d'acquérir des compétences linguistiques en français ou en allemand pour les jeunes provenant de cette région. Grâce au programme, plus de 79% des participant·es trouvent un emploi après leur stage.

Certification IN-Qualis:2018

Dans son audit d'octobre 2022, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) avait recommandé au programme Premier Emploi d'acquérir un label de qualité, à l'instar de nombreuses autres mesures du marché du travail dotées d'une telle certification. Une centaine d'organisations d'insertion professionnelle sont déjà certifiées IN-Qualis, seule norme de qualité spécifiquement dédiée à l'insertion professionnelle en Suisse.

L'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de Management (SQS) a mis en évidence dans son audit que Premier Emploi répondait à un réel besoin et soutenait de manière efficace les jeunes dans leur parcours professionnel. Premier Emploi a donc reçu la certification IN-Qualis, qui est valable trois ans et est soumise à un audit annuel. Le directeur de la Fondation ch, Roland Mayer, s'en réjouit, car il s'agit d'une véritable reconnaissance du travail accompli. Cette certification assure une plus grande visibilité aux activités de la Fondation ch et montre à quel point toute l'équipe de Premier Emploi est engagée et compétente en matière d'intégration des jeunes sur le marché du travail, explique-t-il également.

En 2023, il y a eu

79

inscriptions

55

stages réalisés

39

entreprises différentes

42

professions différentes exercées
par les stagiaires

79 %

taux d'insertion

Le programme Premier Emploi compte deux collaboratrices employées par la Fondation ch, qui reçoivent l'appui d'une ou d'un stagiaire engagé pour six mois.

Visibilité du programme Premier Emploi

Afin de sensibiliser les offices régionaux de placement (ORP) des cantons aux possibilités offertes par le programme, la Fondation ch participe régulièrement à différents événements. Lors de la conférence dédiée aux mesures nationales du marché du travail (MMT) organisée par le SECO à Lucerne, Premier Emploi a ainsi une nouvelle fois tenu un stand d'information destiné aux conseillères et conseillers ORP concernés.

Renforcer la notoriété du programme a pour but d'amener davantage d'entreprises à offrir des places de stage dans des secteurs professionnels difficiles d'accès. Premier Emploi a également pour ambition d'augmenter le nombre de participant·es des cantons francophones et germanophones souhaitant effectuer un échange linguistique. Le programme s'est donc doté d'une nouvelle identité visuelle, introduite en même temps que la certification ; elle montre des jeunes qui construisent des ponts entre les langues et les compétences en utilisant des modules de différentes formes. Premier Emploi a en outre élaboré un dépliant très informatif sur le programme qui sera envoyé aux ORP et aux services compétents afin d'être distribué lors des séances d'information.

Davantage d'informations sur :

www.chstiftung.ch/premier-emploi

À propos du programme

Le programme de stage Premier Emploi fait partie des mesures nationales du marché du travail de la Confédération. Depuis 1993, sa mise en œuvre relève de la Fondation ch, sur mandat du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Il permet à des entreprises de recruter de jeunes stagiaires titulaires d'une formation professionnelle ou récemment diplômés, toutes branches confondues. L'accent est mis sur la connaissance des langues nationales suisses, sur la mobilité et sur la qualification. Le ou la stagiaire passe six mois en entreprise, travaille dans son domaine de formation et est tenu de suivre des cours de langues.

« Bientôt nous travaillerons en paix. Sous d'autres toits. Nous ne recommencerons pas de zéro, car la règle de l'ordre est énoncée. »

«Bald werden wir in Ruhe arbeiten. In neuen Häusern. Dort beginnen wir nicht von vorn, denn die Ordensregel steht.»

Première phrase du roman d'Annette Hug, « Tiefenlager/Le Grand Enfouissement » (Prix suisse de littérature 2023), traduit en français par Camille Luscher. Une traduction de la Collection ch 2023, parue aux Éditions Zoé, Chêne-Bourg.

L'ACTUALITÉ SOUS LA LOUPE

La Fondation ch couvre un large éventail thématique. Elle s'intéresse aux événements d'actualité ou aux développements récents qui méritent un approfondissement, un débat ou un regard extérieur. C'est précisément l'approche que suit le ch Blog depuis bientôt deux ans. En 2023, il a notamment abordé le thème de la cyberadministration.



Pourquoi la Suisse est-elle à la traîne dans l'offre numérique de prestations administratives officielles ? Comment fonctionne la numérisation dans un pays doté de 26 systèmes cantonaux et d'une pléthore de dispositifs communaux ? Bien sûr, il n'existe pas de réponse simple à ces questions. Mais prétendre que le fédéralisme est un frein au développement d'une administration publique numérique serait erroné, comme l'ont démontré les experts sollicités, à commencer par Micha Germann. Le professeur assistant en politique comparée à l'Université de Bath,

au Royaume-Uni, s'intéresse au vote électronique. Sa conclusion : ce sont des considérations sécuritaires qui ont sonné le glas en 2019, après quinze ans de tests menés par quinze cantons, des démarches dans ce sens.

Plusieurs pannes administratives, dont la récente erreur de calcul des résultats lors des élections fédérales de 2023, ont fait dire à quelques médias que le retard de la Suisse dans le processus de cyberadministration est dû au grand nombre de systèmes en circulation. Longtemps actif dans le domaine de la transformation numérique au sein de la Chancellerie fédérale, Marc Schaffroth revient en détail sur cette accusation, et démontre au contraire que la compétitivité et l'efficacité de la Suisse en comparaison internationale ne souffrent pas de ce retard.

175 ans de la Constitution – 30 ans de la CdC

L'année 2023 a été placée sous le signe du 175^e anniversaire de la Constitution suisse. Dans son article passionnant « L'acte fondateur de la Suisse moderne », l'historien Olivier Meuwly décrit les tensions entre cantons conservateurs et libéraux, dans un contexte in-

ternational mouvant, qui ont mené à la ratification de la Constitution. L'acte permet de transcender un sentiment national jusqu'ici fondé exclusivement sur l'appartenance à une commune et à un canton.

De son côté, la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a fêté son 30^e anniversaire, avec des événements tout au long de l'année. Dans un billet de blog, Philippe Flück rappelle le contexte houleux du refus de l'adhésion de la Suisse à l'EEE, dans lequel les cantons ont fait front commun. Le 8 octobre 1993 marque une nouvelle étape. Il s'agit désormais de réunir et représenter les gouvernements cantonaux dans leur ensemble, et non plus dans le cadre de politiques sectorielles.

L'aide aux médias

Après le refus en votation, en février 2022, de la loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias, des voix se sont élevées pour impliquer davantage les cantons dans l'information locale. Stephanie Grubenmann et Konrad Weber reviennent sur une étude de la Fondation Mercator qui identifie des champs d'action concrets pour les cantons : financement de projets et aides au lancement, soutien aux infrastructures, investissements dans l'échange et le développement de savoir-faire, ou encore sensibilisation.

La couverture de l'actualité culturelle dans les médias souffre des mesures d'économie réalisées par les groupes de presse. Les cantons peuvent-ils agir dans ce domaine ? Ulrich Gut et Marco Baschera, qui ont fondé ch-intercultur donnent leur avis.

Tous les articles sont disponibles sous :
www.chstiftung.ch/fr/ch-blog

Quelques extraits du blog

MÉDIAS ET FÉDÉRALISME

Aide aux médias : quelles possibilités pour les cantons ?

14 février 2023

Le journalisme local a besoin de formes complémentaires d'aides pour survivre. Une intervention rapide est requise, et les cantons ont un grand rôle à jouer. Ils se sont certes d'ores et déjà emparés du sujet, mais les échanges, l'harmonisation et la coordination au niveau intercantonal demeurent trop modestes.

Les cantons peuvent être à l'origine de nouvelles formes d'aides aux médias, voire les financer. Une action à leur échelle se prête parfaitement à une approche agile, qui permet de mettre sur pied en parallèle plusieurs prototypes de mesures avant de potentiellement les déployer.

[Lire l'article](#)

TRIBUNE

La CdC a ancré le rôle des cantons

27 juin 2023

La Conférence des gouvernements cantonaux est une institution jeune dans l'histoire de l'État fédéral. Fondée le 8 octobre 1993, elle va désormais réunir et représenter les gouvernements cantonaux dans leur ensemble. Un rôle qu'on aurait pu croire dévolu au Conseil des États. Mais les conseillères et conseillers aux États doivent leur légitimité au suffrage universel. Intérêts partisans et cantonaux peuvent s'entrechoquer.

L'idée d'une « conférence des cantons » fait son chemin au sein de la Fondation ch – elle-même créée en 1967 pour développer la coopération intercantonale dans les domaines de la cohésion et du fédéralisme. Les cantons comprennent qu'une collaboration plus étroite leur permettrait de préserver leur autonomie, leur liberté d'appréciation et leur marge de manœuvre.

[Lire l'article](#)

TRIBUNE

L'acte fondateur de la Suisse moderne

12 septembre 2023

La proclamation de la Constitution clôt deux décennies de conflits entre les cantons catholiques, attachés aux institutions traditionnelles, et les cantons libéraux radicaux, qui attendent une réorganisation complète du pays, avec l'abrogation du Pacte fédéral qui régit la Suisse depuis 1815 et une constitution qui le centraliserait davantage. Les deux camps estiment être les héritiers de la liberté des Waldstätten.

La Constitution a posé les bases de la future réconciliation. Elle institue un Conseil national représentant le peuple suisse dans son unité et un Conseil des États doté des mêmes pouvoirs et composé de deux délégués par canton. Grâce à ce système bicaméral, la Constitution ouvre la porte à une cohabitation possible entre les anciens adversaires du Sonderbund et à leurs visions antagoniques de l'histoire et du devenir de la Confédération.

[Lire l'article](#)

NUMÉRISATION ET FÉDÉRALISME

La Suisse en comparaison internationale

18 décembre 2023

L'incapacité de la Suisse à prendre le virage numérique est le prix à payer pour notre système politique, résumaient la NZZ et le site Inside IT. Les opinions divergent cependant quant aux raisons de cette impuissance à gérer la transformation numérique : pour les uns, elle résulte du principe de subsidiarité, pour les autres, elle découle d'un problème interne de gestion et de pilotage de la plateforme Administration numérique suisse, sur laquelle la Confédération, les cantons et les communes œuvrent ensemble.

Pourtant, malgré des faiblesses évidentes dans la numérisation du secteur public, la Suisse caracole en tête des classements mondiaux tant des sites économiques que des pôles d'innovation, deux domaines dans lesquels l'efficacité du gouvernement est considérée comme une compétence clé.

[Lire l'article](#)

UN SÉMINAIRE CONSACRÉ AU FÉDÉRALISME SUISSE

Comment les compétences sont-elles réparties ? Qui assume les coûts liés à l'exécution des tâches publiques ? Et comment fonctionne la collaboration au sein de notre État fédéral ? Telles sont quelques-unes des questions abordées lors du premier séminaire sur le fédéralisme.



La première édition de ce cours de perfectionnement organisé par l'Institut du Fédéralisme (IFF) a eu lieu du 24 au 26 mai 2023, à Schwarzenberg (LU). Le temps maussade invitait littéralement à se consacrer à la formation. Ainsi, pendant trois jours, les 40 participant·es se sont plongés dans les bases constitutionnelles de l'État fédéral suisse et leur mise en œuvre pratique. Au fil des interventions et des ateliers, un grand nombre de personnes ont mis leur expertise à disposition dans des domaines aussi variés que la péréquation financière ou les fusions de communes.

Un programme attrayant

Le séminaire a débuté par un aperçu des fondements du fédéralisme et des articles de la Constitution fédérale qui y font référence. Puis la thématique a été examinée sous divers angles : la toujours actuelle question de la répartition des tâches, les enjeux territoriaux (avec comme exemple la création du canton du Jura, ou le transfert récent de la commune bernoise de Clavaleyre au canton de Fribourg), les finances ou encore les collaborations horizontales et verticales.

La collaboration confédérale a été abordée du point de vue du droit, de nombreux articles de loi mais aussi exemples pratiques à l'appui.

Des conférences de choix

Aux côtés d'Eva Maria Belser, de Bernhard Waldmann et d'Andreas Stöckli de l'IFF, les conférencières et conférenciers ont représenté les différents échelons de l'État fédéral : Adrian Gerber, chef de division au Secrétariat d'État aux migrations, Peppino Giarritta, chargé de mission de la Confédération et des cantons auprès de l'Administration numérique suisse, Micheline Guerry-Berchier, directrice de



Roland Mayer, secrétaire général de la CdC et directeur de la Fondation ch, a débattu avec Monique Cossali, de l'Office fédéral de la justice.

l'Association des communes fribourgeoises ou encore l'ancien président de la CdC et conseiller aux États saint-gallois Benedikt Würth.

Un programme sur mesure a été concocté pour répondre à la très grande diversité des horizons professionnels du public. Huit ateliers conduits par des spécialistes ont permis à chacun-e d'approfondir ses connaissances dans un domaine spécifique. Ainsi, Susanne Hardmeier, secrétaire générale de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique, a analysé le cas complexe de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons concernant le système scolaire suisse : « Tout le monde pense qu'il s'agit d'une compétence uniquement cantonale, alors que plusieurs niveaux

de l'État sont impliqués. »

Un public aux horizons divers

Le séminaire s'adressait en premier lieu aux administrations fédérales, cantonales et communales, ainsi qu'aux organes tripartites, intercantonaux et intercommunaux, mais aussi au monde politique et autres personnes intéressées, notamment celles qui travaillent pour un média.

La formation continue, qui s'est déroulée sous la direction de l'IFF, a été organisée en partenariat avec le Conseil des États, l'Office fédéral de la justice, la Fondation ch, l'Association des Communes Suisses et l'Union des villes suisses. Pour conclure ces trois jours, les partenaires ont évoqué, lors d'une table ronde, les défis, mais aussi les perspectives du système suisse.

Réservez d'ores et déjà la date de la prochaine édition qui se tiendra du 4 au 6 juin 2025.

Davantage d'informations sur :

www.unifr.ch/federalism/fr/formcont/seminaire-federalisme.html

LITTÉRATURE DE LA SUISSE EN TRADUCTION

Nouvelles parutions 2023 dans la Collection ch

Depuis 1974, la Collection ch soutient la traduction d'ouvrages de littérature dans les différentes langues nationales en participant aux frais d'impression. Elle encourage ainsi les échanges littéraires par-delà les frontières linguistiques. La Collection ch compte aujourd'hui 338 ouvrages, parmi lesquels six nouvelles parutions.



Lukas Maisel :
La terra di Tanner



Anette Hug :
Le Grand Enfouissement



Jean François Billeter :
Un incontro a Pechino



Mario Casella :
Der Wanderfotograf



Anne-Sophie Subilia :
La moglie



X Schneeberger :
Neon, Pink & Blue

En 2023, il y a eu

6

ouvrages en traduction

22

rencontres organisées par la
Collection ch dans les écoles

16

écoles

773

élèves

46

classes



La Collection ch dans les écoles

Depuis plus de 20 ans, des auteurs suisses et leurs traductrices ou traducteurs se rendent dans des écoles de toute la Suisse. Avec leurs livres pour tout bagage, ils recherchent le dialogue avec le jeune public. Les ouvrages qui voyagent dans le cadre de ce projet d'échange littéraire n'ont pas tous paru dans la Collection ch. Afin de proposer des parutions récentes et, si possible, de nouvelles combinaisons linguistiques, les auteurs présentent également des publications extérieures à la Collection ch. Ces tournées en faveur de la littérature suisse sont très appréciées des auteurs. Ainsi, nombre d'entre eux se rendent volontiers dans les écoles, par curiosité ou parce qu'ils apprécient le regard neuf que les élèves portent sur leur travail. Et pour certains auteurs, ces lectures en tandem sont l'occasion de rencontrer pour la première fois leur traducteur ou traductrice en personne, après de nombreux échanges par zoom ou au téléphone.

Pour consulter l'ensemble des parutions :
www.chstiftung.ch/collection-ch

aller-retour : le festival de traduction littéraire

Entièrement dédié à la traduction littéraire, le festival aller-retour a eu lieu pour la deuxième fois à Fribourg, le 9 mars 2024, et avait pour sujet principal la transgression (« Überschreiten – Transgression – Trasgressione »). La conception de cette manifestation destinée à un large public a été assurée par Camille Logoz, directrice de la programmation et traductrice littéraire, en collaboration avec une commission de programmation composée de neuf personnes. Ouvert par Thierry Steiert, syndic de la ville de Fribourg, le festival a été l'occasion d'aborder tout un éventail de sujets. Il a débuté par une table ronde qui a également marqué le début d'une série de manifestations pour le 50^e anniversaire de la Collection ch. Des lectures, des discussions avec ou sans musique, ou encore des ateliers de traduction pour adultes et enfants étaient également au programme, offrant des allers-retours entre le français, l'allemand, l'italien, le sursilvan, le bosniaque, le tagalog ou encore la langue des signes.

Davantage d'informations sur :
www.aller-retour.ch

DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

La Conférence intercantonale Citoyenneté (CiC) a démarré ses travaux en 2023. Elle a d'ores et déjà élaboré deux prises de position et eu un premier échange sur les offres de formation politique dans les cantons.

Si la Fondation ch a créé la CiC et en gère aujourd'hui le secrétariat, c'est afin de mieux faire comprendre le système fédéral suisse et son fonctionnement démocratique, et d'encourager ainsi l'engagement politique. Cette instance est composée de 26 délégué-es des cantons qui, à l'échelon cantonal, sont (co)responsables des questions relatives à l'éducation à la citoyenneté. Elle peut compter sur le soutien technique, entre autres, du Secrétariat général de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Constitution

Les membres de la CiC se sont réunis le 20 mars, à l'invitation de la Fondation ch, pour la séance constitutive organisée à la Maison des cantons. Signe du besoin auquel répond cette nouvelle conférence technique, la participation a été excellente.

Il a fallu commencer par créer le cadre organisationnel nécessaire au travail de la CiC : détermination des organes, élection de la présidence et des membres du Comité, définition du rythme des réunions, etc. Pour les tâches à accomplir, tout le monde était d'accord : la CiC a essentiellement pour mission de favoriser l'échange sur les offres d'éducation à la citoyenneté dans les cantons.

Course d'école uranaise et année présidentielle genevoise

Dans l'esprit de cet échange, les représentant-es des cantons qui ont lancé des activités d'éducation à la citoyenneté en ont présenté un premier compte rendu. Ainsi, dans le canton d'Uri, les élèves participent à une excursion d'une journée qui leur permet de découvrir la Berne politique, à la faveur d'une visite du Palais fédéral, du Forum Politique Berne et du centre culturel autonome de la Reitschule, et de rencontrer les trois représentant-es de leur canton d'Uri au Parlement fédéral (voir [« Au plus près de la politique : Uri goes to Bern »](#) sur le ch Blog).

Dans le canton de Genève, l'année présidentielle 2023–2024 a été entièrement placée sous le signe de la démocratie et de la participation. Des manifestations, des semaines d'action, des enquêtes et d'autres activités participatives dans tout le canton, menées avec le concours des institutions politiques, doivent permettre de faire l'expérience de la démocratie (voir « [Débattre, échanger, participer, démocratiser – Quatre mots pour une année démocratique à Genève](#) » sur le ch Blog).

Regard vers l'extérieur

Il serait faux de penser que la CiC est tournée uniquement vers les cantons. En 2023, son comité s'est exprimé à la faveur de deux prises de position, d'une part sur un objet fédéral, d'autre part sur un projet intercantonal.

Et la CiC aura certainement du pain sur la planche en 2024. Elle vient de décider de tenir une deuxième séance annuelle réunissant le Comité et les membres afin d'avoir suffisamment de temps pour discuter des différentes activités. Ses travaux sont donc destinés à s'intensifier, que ce soit pour favoriser l'échange et le réseautage avec les projets d'autres acteurs, ou pour mener ses propres projets.

Davantage d'informations sur :
www.chstiftung.ch/citoyennete

« La plupart du temps le paysage se tairait joliment. Mais quelque chose viendrait d'arriver : X, tout juste sortie de l'ombre tout à fait inutile d'un palmier artificiel, aurait un peu sautillé sur les pierres brûlantes de la digue portuaire. »

«Meist schweige die Landschaft schön. Doch sei gerade etwas passiert: X, eben unter dem vollkommen unnützen Schatten einer Kunststoffpalme hervorgetreten, habe ein wenig auf den erhitzten Steinen der Hafenummauer herumgetänzelt.»

Première phrase du roman de X Schneeberger, « Neon Pink & Blue » (Prix suisse de littérature 2021), traduit en français par Valentin Décoppet. Une traduction de la Collection ch 2023, parue aux Éditions d'en bas, Lausanne.

AUTRES ACTIVITÉS 2023

Accueil à la Maison des cantons

Les activités de la Maison des cantons (MdC) intéressent un large public. Qui siège dans cette belle demeure construite en 1895 ? Comment fonctionnent les institutions ? Plusieurs groupes ont été accueillis dans nos murs, à l'image du Lyceum Club, des stagiaires du Parlement fédéral ou encore de l'association des étudiant·es en droit de l'Université de Fribourg. Des classes d'écoles sont également venues en apprendre davantage sur le fonctionnement du système fédéral suisse. La visite du bunker, où repose désormais la [capsule temporelle](#) de la CdC (dans laquelle les vœux des jeunes pour l'avenir sont scellés), fait partie des moments marquants de ces rencontres.

La MdC est aussi un lieu d'échange entre les organisations. Régulièrement, des « tables des convives » et des apéritifs de réseautage sont organisés.

Meet the scientists

En septembre, une soirée thématique sur les élections fédérales 2023 a été organisée par le groupe thématique Federalism & Territorial Politics de l'Association Suisse de Science Politique ASSP, en collaboration avec la Fondation ch. Une fois n'est pas coutume, les élections ont été analysées du point de vue des cantons et des régions linguistiques. Les différences et les analogies dans les partis politiques et dans l'approche des thèmes brûlants ont été discutées. La manifestation publique organisée à la Maison des cantons a suscité un vif intérêt.

Séminaire « Gouverner aujourd'hui »

Le 33^e séminaire ch « Gouverner aujourd'hui » s'est tenu du 4 au 6 janvier 2023 à Interlaken (BE). Chacune des trois journées a été consacrée à un thème spécifique : approvisionnement en énergie, relations avec l'Union européenne et vécu des responsables politiques en ces temps de menaces et de discours haineux. Comme les autres années, le séminaire a été bien fréquenté puisque près de 150 conseillères et conseillers d'État y ont participé.

Journées du fédéralisme

Les 7 et 8 septembre ont eu lieu les toutes premières « Journées fribourgeoises du fédéralisme », organisées par l'Institut du Fédéralisme en partenariat avec la Conférence des gouvernements cantonaux, la Fondation ch et l'Administration fédérale des finances (AFF).

La diversité des contributions issues de la pratique, de l'histoire, de la politologie et du droit a permis de donner un aperçu très instructif du fonctionnement des relations intergouvernementales en Suisse. Le public a activement participé et enrichi les débats.

La présidente de la Fondation ch, Florence Nater, et le président de la Conférence des gouvernements cantonaux, Markus Dieth, ont pris part aux discussions.

MOTS, EXPRESSIONS ET INNOVATION TECHNIQUE

Suivre les dernières tendances technologiques compte parmi les activités du service linguistique ; si l'intelligence artificielle transforme le secteur, elle est encore loin de remplacer la traduction par l'être humain.

Lors de l'exercice 2023, le service linguistique a traité les dossiers gérés par le secteur **Fondation ch** (Prix du fédéralisme, ch International, ch Blog, Conférence intercantonale Citoyenneté, 50 ans de la Collection ch, Programme de travail 2025–2028, consultation sur le message culture), la **politique européenne** (Commission Europe CdC, prise de position sur le projet de mandat de négociation CH-UE du Conseil fédéral, etc.), la **politique extérieure** (stratégie de politique extérieure 2024–2027 du Conseil fédéral, mandat de négociation CH-UK), **EUSALP** et la **politique intérieure** (loi sur le climat, mise en œuvre de l'imposition minimale OCDE, modification de la loi COVID-19, mesures d'allègement du budget de la Confédération, consultation sur la levée du statut S, etc.).

Le Service linguistique, ce sont quatre traductrices et traducteurs francophones (2,9 ETP), et le soutien d'une dizaine de free-lances qui se chargent des traductions en allemand, italien, anglais ou romanche.

Les textes CdC (56%), Fch (23%), CT et CDI représentent 87% du volume, les 13% restants provenant de conférences intercantionales (CDF, CDEP, AOST et CCDJP). Quelque 78% des textes sont traduits en français, 14% en allemand. Le service a assuré 92% des traductions vers le français pour la CdC/Fch.

En outre, le service linguistique s'est penché sur les dernières tendances technologiques. Il constate que l'intelligence artificielle imite l'intelligence humaine, « travaille » sans contexte, n'est pas au fait des codes culturels et n'est pas capable d'adapter la traduction au public cible. « L'idéal est de combiner intelligence humaine et artificielle, explique Pascale Prisset, cheffe du Service linguistique. Et de ne pas oublier que les outils d'aide à la traduction sont de simples assistants des humains, lesquels sont les seuls artisans de la langue. »

SERVICES CENTRAUX

Maison des cantons

Depuis 2008, la [Maison des cantons](#) (MdC) abrite à Berne des conférences gouvernementales ou sectorielles ainsi que d'autres organisations intercantionales ou associées. Véritable centre de compétences des cantons, elle est exploitée et gérée par la Fondation ch. La MdC est le siège de 29 organisations qui regroupent au total quelque 220 collaboratrices et collaborateurs.

La MdC réunit en un seul lieu l'expertise des conférences et met à la disposition des acteurs cantonaux des salles de réunion à un jet de pierre de la gare de Berne. En encourageant le dialogue et en simplifiant la coopération entre cantons et avec la Confédération, elle œuvre pour un fédéralisme vivant et durablement renforcé.

Organe directeur de la MdC

Les conférences des directeurs sises à la Maison des cantons ont un siège au sein de l'organe directeur, qui est chargé de son organisation et de son fonctionnement et s'est occupé en 2023 essentiellement de questions relatives à la sécurité (installation d'un sas à l'entrée du bâtiment), à l'exploitation et aux infrastructures des salles de réunion, à l'entretien et aux infrastructures informatiques communes (réseau interne).

Commission de fonctionnement

L'année dernière, la commission de fonctionnement a organisé plusieurs événements à midi afin de favoriser les rencontres informelles et la cohésion au sein de la MdC. Elle a en outre assuré, malgré la pluie, la tenue du traditionnel apéritif d'été.

Salles de réunion

Les salles de réunion ont été légèrement plus utilisées en 2023 que l'année précédente. L'équipe de l'accueil chargée de la préparation et de la mise en place des infrastructures audiovisuelles ainsi que de l'organisation logistique des événements a fait preuve d'un professionnalisme et d'un investissement remarquables. Pour les apéritifs et les buffets dînatoires, il a souvent été fait appel à un service de traiteur externe.

Sécurité et entretien de la MdC

Afin de limiter l'accès à la MdC aux seules personnes autorisées, les cantons ont décidé d'installer un sas dans le hall d'entrée. Le permis de construire a été accordé fin 2022, ce qui a permis de poursuivre la planification du projet. Il a toutefois fallu attendre la décision de la régie pour le remplacement du dispositif de fermeture sur l'enveloppe extérieure de l'ensemble de l'immeuble car les deux systèmes doivent être compatibles. À la fin de l'été, le matériel et le logiciel du sas ont été commandés en même temps que l'installation de fermeture interne, côté locaux. La mise en service est prévue pour le printemps 2024.

La MdC souffre de plusieurs défauts, notamment énergétiques, que la régie a entrepris de corriger après une longue période d'attente. En 2023, l'éclairage du plafond du rez-de-chaussée a été remplacé par des LED. La régie a par ailleurs poursuivi les travaux urgents de rénovation des fenêtres historiques. Différentes options ont été discutées avec les parties prenantes, ce qui devrait déboucher sur une demande de permis de construire début 2024.

Changement de locataires

En 2023, les concordats des cantons de la Suisse nord-occidentale, centrale et orientale ont pris leur quartier dans la MdC. Depuis l'automne 2022, tous les locaux sont donc occupés, au contraire des espaces d'archivage qui ont plus de mal à trouver preneur.

Informatique

Depuis début 2023, le service informatique gère un peu plus d'une centaine de postes de travail. En plus des services informatiques proprement dits qu'il fournit aux différentes organisations de la MdC, il assure la mise à disposition, l'entretien et l'exploitation des réseaux LAN et WLAN, de la téléphonie VoIP pour tout le bâtiment ainsi que des équipements multimédia des salles de conférences. Durant l'année sous revue, toute l'infrastructure de réseau de la MdC a été renouvelée.

Les postes de travail virtuels (via Citrix) étant arrivés à la fin de leur cycle de vie, il a fallu planifier et progressivement mettre en œuvre le passage à MS Office 365. Ce projet complexe a beaucoup occupé le service informatique. En effet, la migration de toutes les organisations, chacune avec des besoins, des exigences et un environnement informatique spécifiques, réalisée en collaboration avec le prestataire informatique externe et les fournisseurs des applications les plus diverses, est un défi de taille. La Fondation ch et une autre

conférence ont acquis et commencé à utiliser le système de gestion des dossiers « OneGov GEVER ». Cela a permis de préparer un futur versement entièrement numérique des documents aux archives cantonales saint-galloises.

Depuis le déménagement du CSFO à l'été 2021, le service informatique ne comptait plus qu'une seule personne. Un collaborateur à temps partiel a été engagé en janvier 2023.

Personnel et finances

Le service du personnel et des finances constitue en quelque sorte l'épine dorsale de la Fondation ch et de la CdC. Il est également responsable de la location et de la gestion financière de la MdC.

Le service des finances assure des services de comptabilité financière et salariale ainsi que de gestion du personnel pour treize organisations en sus de la Fondation ch et de la CdC (ASFP, CC-DJP [depuis 2023], CDAS, CDCA, CDEP, CFP, CH MPS, CMP, CSI et DTAP/CTP). Outre la comptabilité, qui comprend les paiements et la facturation, il s'occupe de l'établissement du bouclage des comptes pour toutes ces organisations, contribuant ainsi à une administration efficace et à l'intégrité financière de celles-ci.

«Dopo gli studi in Lettere, terminati a Ginevra nel 1961, ho trascorso un anno a cercare la mia strada.»

« Après mes études de lettres, terminées à Genève en 1961, j'ai passé une année à me chercher. »

Première phrase du récit de Jean-François Billeter « Une rencontre à Pékin/ Un incontro a Pechino », traduit en italien par Maurizia Balmelli. Une traduction de la Collection ch 2023, parue aux Edizioni Casagrande, Bellinzona.

CONSEIL DE FONDATION ET COMITÉ DIRECTEUR

Composition

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation ch pour la collaboration confédérale (Fondation ch). Chaque canton y délègue un représentant ou une représentante de son gouvernement. Les dossiers sont préparés par le Comité directeur, qui se compose de sept membres au moins ; une représentation équilibrée des régions linguistiques est garantie.

La présidente ou le président et les membres du Comité directeur sont élus pour deux ans par le Conseil de fondation. Le Comité directeur en 2023 :

- Florence Nater, conseillère d'État (NE), présidente
- Paul Winiker, conseiller d'État (LU), vice-président (jusqu'au 30.6.23)
- Markus Dieth, conseiller d'État (AG), président de la Conférence des gouvernements cantonaux
- Manuele Bertoli, conseiller d'État (TI) (jusqu'au 2.4.23)
- Laura Bucher, conseillère d'État (SG)
- Danielle Gagnaux-Morel, chancelière d'État (FR), représentante de la Conférence des chanceliers d'État
- Beat Jans, président de gouvernement (BS)
- Pierre Alain Schnegg, conseiller d'État (BE)
- Marina Carobbio Guscetti, conseillère d'État (TI) (depuis le 23.6.23)
- Silvia Thalmann-Gut, présidente de gouvernement (ZG) (depuis le 1.7.23)

Assemblées

Les assemblées du Conseil de fondation ont eu lieu le 9 janvier à Interlaken (BE) et le 23 juin à Bergün (GR). Le Comité directeur s'est réuni le 24 mai et le 9 novembre à Berne.

SECRÉTARIAT

Effectifs

Au 31 décembre, la Fondation ch comptait 35 collaboratrices et collaborateurs, soit 28,1 équivalents plein temps, y compris deux postes de stagiaires administratifs destinés à des jeunes en fin d'apprentissage provenant de Suisse romande ou du Tessin.

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs de longue date ont fêté cette année l'anniversaire de leur entrée en fonction au sein de la Fondation. Toutes nos félicitations !

25 ans :

- Thomas Minger, le 23.3.2023

5 ans :

- Léa Coudry, le 1.2.2023
- Alexander Jungo, le 1.7.2023
- Regina Bühlmann, le 1.10.2023

Au 31 décembre, la Direction était composée comme suit :

- Roland Mayer : directeur, chef du secteur Politique extérieure CdC
- Thomas Minger : directeur suppléant, chef du secteur Politique intérieure CdC
- Nicole Gysin : cheffe de la communication, suppléante du chef du secteur Politique intérieure CdC
- Andrea Heinimann : cheffe des Services centraux
- Claudia Appenzeller-Winterberger : cheffe du secteur Fondation ch



La Direction de la Fondation ch (de g. à dr.) :
Thomas Minger, Claudia Appenzeller-Winterberger,
Roland Mayer, Nicole Gysin, Andrea Heinimann et Luca Gobbo
(entré en fonction au 1^{er} janvier 2024) ©Chloé Wilhem

Finances

Le présent rapport contient une version abrégée des comptes 2023. Le rapport de révision porte sur les comptes de résultats complets.

Compte de pertes et profits 2023

	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Contributions cantonales	5'002'848	5'002'920	4'516'973
Contribution Séminaire ch	268'200	270'000	192'741
Produit prestations	178'272	206'000	188'510
Contribution SECO	275'840	319'712	346'935
Contribution Présidence de l'Eusalp	231'710	-	-
Contribution CDI	156'769	163'000	161'461
Contribution ct	147'000	210'000	198'000
Contribution projet scolaire	37'500	45'000	42'500
Contributions événements	17'343	20'000	-
Autres recettes et contributions	141'568	63'000	210'253
PRODUIT	6'457'049	6'299'632	5'857'372
Charges de personnel	3'898'847	4'033'750	3'826'878
Mandats/Honoraires/Traductions	249'213	199'400	217'042
Loyers et charges	660'541	716'000	735'233
Événements	233'379	214'800	178'554
Administration	328'071	387'210	322'935
Organes, comités	14'240	22'000	25'130
Charges d'exploitation	1'485'444	1'539'410	1'478'893
Secrétariat CDI	156'769	163'000	161'461
Projets Fondation ch	86'601	40'000	166'492
CIC – Projet Intercant.	61'109	75'000	-
Projets Collection ch	87'443	96'500	76'106
Groupes, organisations CdC	47'037	45'000	36'497
Projets CdC	111'836	30'000	128'069
Conférence tripartite	-5'000	100'000	84'167
Présidence de l'Eusalp	364'265	-	3'318
Contribution Institut du Fédéralisme	100'000	100'000	100'000
Cours/contributions stagiaires PE	51'178	101'000	86'227
Participation activités/projets spéc	-	-	-150'000
Projets et contributions	1'061'238	750'500	692'337
CHARGES	6'445'529	6'323'660	5'998'108
Résultats d'exploitation	11'520	-24'028	-140'736
Résultats financiers	1'007	-4'470	-1'290
Utilisation résultat CdC	-2'392	13'380	137'177
RÉSULTAT	10'135	-15'118	-4'850

Comptes annuels 2023

Récapitulatif par domaine/projet

Les comptes sont publiés dans une version abrégée.

Le rapport de révision porte sur les comptes dans leur intégralité.

	Comptes 2023		Budget 2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Fonctionnement Fondation ch	1'323'549	1'372'083	1'343'300	1'344'030
Séminaire ch «Gouverner aujourd'hui»	306'478	268'200	277'300	270'000
Fonctionnement Maison des cantons	648'248	646'047	646'000	646'000
Projet Premier Emploi	275'840	275'840	319'900	319'712
Projet Collection ch	136'192	138'272	156'360	148'000
CdC	3'757'615	3'757'615	3'585'300	3'585'300
Excédent de produits	10'135			
Excédent de charges				15'118
Total	6'458'056	6'458'056	6'328'160	6'328'160

Bilan

	31.12.2023	31.12.2022
Actifs		
Actifs circulants	5'162'826	5'320'912
Liquidités	4'512'290	4'365'670
Créances résultant de fournitures et prestations	484'754	846'954
Autres créances à court terme	2'843	-
Avoirs Caisse de pension	2'843	-
Compte de régularisation de l'actif	162'940	108'289
Actifs immobilisés	781	781
Immobilisations financières	780	780
Immobilisations corporelles	1	1
Total actifs	5'163'607	5'321'693
Passifs		
Dettes à court terme	2'978'145	3'146'366
Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services	717'947	664'104
Autres dettes à court terme	1'467'346	1'508'288
Comptes courants CdC	1'216'739	1'214'347
Comptes courants CT – part CdC	56'794	55'615
Comptes courants CT – part Confédération	51'589	50'410
Comptes courants CT – part Villes/Communes	48'235	47'645
Avoirs de fonctionnement MdC	64'125	64'303
MdC : fonds de rénovation	29'865	75'762
Base de données Monitoring	-	207
Compte de régularisation du passif	31'049	284'810
Provisions à court terme	761'804	689'163
Capital propre	2'185'462	2'175'327
Total passifs	5'163'607	5'321'693

Annexe aux comptes 2023

Forme juridique et organisation

Sise à Berne, la Fondation ch pour la collaboration confédérale est une fondation au sens de l'art. 80 et suiv., CC. L'Acte de fondation du 9 janvier 2019 précise les organes statutaires suivants :

- **Conseil de fondation**

Membres : représentant·es des gouvernements des 26 cantons
Présidente : Florence Nater (NE)

- **Comité directeur**

Membres : 8 membres du Conseil de fondation
Présidente : Florence Nater (NE)

- **Organe de révision**

Von Graffenenried AG Treuhand

- **Direction**

Directeur: Roland Mayer

Principes d'évaluation et de présentation des comptes

La tenue des comptes est conforme au Code des obligations.

Informations légales conformément à l'art. 959c, al. 1 et 2 du Code des obligations

	2023	2022
Engagements conditionnels	aucun	aucun
Restrictions à la propriété foncière	aucune	aucune
Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	aucune	aucune
Dettes envers des institutions de prévoyance	aucune	aucune
Participations importantes	aucune	aucune
Dissolution nette des réserves de remplacement et réserves latentes	aucune	aucune

Déclaration sur les postes à plein temps

La moyenne annuelle des postes à plein temps n'est pas supérieure à 250.



VON GRAFFENRIED
TREUHAND

Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision an den Stiftungsrat der ch Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit, Bern

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der ch Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit für das am 31. Dezember 2023 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Stiftungsrat verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz und der Stiftungsurkunde entspricht.

Bern, 11. April 2024 (0/0/1) zab/stn

Von Graffenried AG Treuhand

Stephan Richard
dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugelassener Revisionsexperte

Bruno Zaugg
dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugelassener Revisionsexperte
Leitender Revisor

Beilage:

Jahresrechnung (Bilanz mit einer Bilanzsumme von CHF 5'163'607.14, Erfolgsrechnung mit einem Jahresgewinn von CHF 10'134.65 und Anhang)

Von Graffenried AG Treuhand
Waaghausgasse 1, Postfach, CH-3001 Bern, Tel. +41 31 320 56 11

Édité par :
Fondation ch
pour la collaboration
confédérale

Maison des cantons
Speichergasse 6
Case postale
CH-3001 Berne
Tél +41 32 320 16 16
info@chstiftung.ch
www.chstiftung.ch

Impressum

Layout : Terminal8, Design & Web, Berne
www.terminal8.ch

Photos/illustrations

P. 11 Logo Premier Emploi : Push'n'Pull
P. 14 Unsplash
P. 17 IFF

Approbation rapport annuel

Le Conseil de fondation a approuvé le rapport annuel lors de sa séance du 21 juin 2024.